



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
21 janvier 2015  
Français  
Original : anglais

---

### **Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs du représentant adjoint de l'Ukraine au Conseil de sécurité**

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre datée du 19 janvier 2016 indiquant que M. Yuriy Vitrenko a été nommé représentant adjoint de l'Ukraine au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

